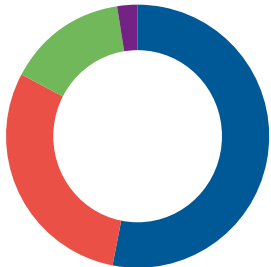


Les comptes de l'Agglomération en chiffres

Les éléments qui suivent constituent une synthèse consolidée du Compte Administratif de l'exercice 2018, approuvé le 24 juin dernier par le Conseil Communautaire.

Le résultat 2018, disponible en 2019, consolidé avec l'ensemble des budgets annexes de la collectivité s'élève à 10,35 millions d'euros (M€), hors restes à réaliser, correspondant au résultat antérieur reporté de 15,13 M€ sur lesquels ont été prélevés 4,78 M€ au titre du besoin de financement globalisé de l'exercice. Ce prélèvement sur le fonds de roulement a été rendu nécessaire afin de compenser les moindres ressources fiscales, et financer le programme d'investissement sans recours excessif à la dette. La progression de l'encours de dette a ainsi été limitée à 1,2% par rapport à 2017.

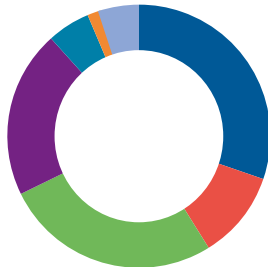
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) 2018 consolidées en M€



Fiscalité	49,31 M€
Produits des services (y.c. eau et assainissement)	27,14 M€
Subventions (yc DGF)	13,03 M€
Autres produits	2,93 M€

TOTAL : 92,41 M€

Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) 2018 consolidées en M€



Reversement aux communes (Attribution de compensation)	23,33 M€
Autres revert de fiscalité	9 M€
Charges de personnel	21,61 M€
Charges à caractère général (hors Voie Romaine et Moutet)	16,58 M€
Contingent incendie	4,27 M€
Charges financières	0,60 M€
Autres charges	5,11 M€

TOTAL : 80,50 M€

Commentaires fonctionnement

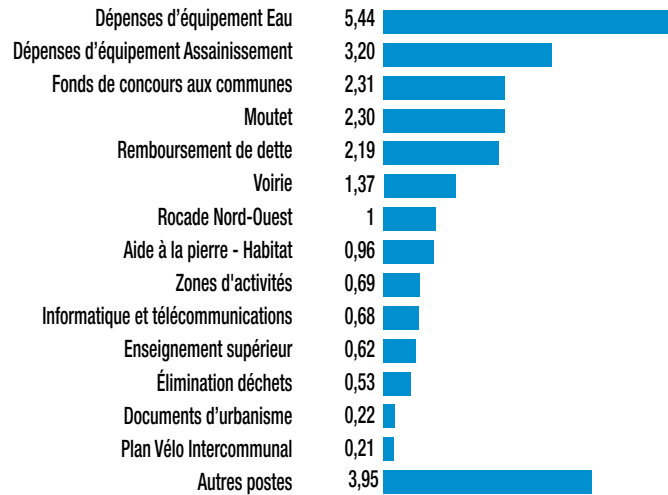
Les recettes de fonctionnement sont en baisse de 3,05 M€ par rapport à 2017, sous l'effet principalement de la diminution des produits de la fiscalité économique et de la Dotation Globale de Fonctionnement qui a une nouvelle fois été amputée au titre de la contribution au redressement des finances publiques.

Les dépenses de fonctionnement progressent de 1,2% par rapport à 2017 ; 40% d'entre elles sont constituées de reversements aux communes, à l'Etat et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, et 27% de charges de personnel, quasiment maintenues à leur niveau de 2017.

Les ratios du Budget Principal

	CA 2018 population = 100 383 habitants	Moyenne Nationale Valeurs 2016 (***)
1 - DRF/pop* - €/hab	350	353
2 - Produits impôts directs/pop* - €/hab	384	326
2 bis - Produits impôts directs / pop Hors reversements de fiscalité	86	151
3 - RRF/pop* - €/hab	373	422
4 - Dep éqpt brut/pop** - €/hab	47	78
5 - Encours de dette/pop* - €/hab	56	365
6 - DGF/pop - €/hab	109	105
7 - Dep de personnel/DRF	42 %	36,7 %
8 - Dep fonct et rbt dette capital/RRF*	94 %	91 %
9 - Dep éqpt brut/RRF**	12,6 %	18,4 %
10 - Encours de dette/RRF	15,2 %	86,5 %

Dépenses réelles d'investissement consolidées (en M€)



TOTAL : 25,68 M€

Recettes réelles d'investissement consolidées (en M€)



TOTAL : 8,98 M€

Commentaire investissement

Les dépenses d'investissement progressent par rapport à 2017. Les principales destinations de dépenses sont l'eau potable et l'assainissement collectif (rénovation du réseau et modernisation des équipements), les fonds de concours versés aux communes (comprenant la participation à la construction de la Maison de la Culture) et l'aménagement de la zone d'activités du Moutet. Il faut également noter la 1ère tranche de requalification de la rue Louis Mallet. En complément des fonds propres dégagés sur l'exercice, le financement a nécessité un faible recours à l'endettement et une utilisation partielle du fonds de roulement constitué les années antérieures.

Commentaires des ratios :

Les niveaux ratios 1 à 7 sont exprimés en €/hab ; le ratio 2bis exprime le poids des prélèvements effectués sur notre fiscalité (attributions de compensation versées aux communes, péréquation nationale).

Le ratio 8 mesure le taux d'épargne nette disponible (obtenu par complément à 100%) ; en 2018, notre épargne nette est en partie impactée par la diminution de nos recettes fiscales.

Les ratios 9 et 10, illustrent toujours notre faible endettement en lien avec un niveau d'investissement modéré, bien qu'en progression par rapport à 2017.

* Calcul à partir du montant net du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et des Attributions de Compensation et en prenant en compte les dépenses et recettes liées à la mutualisation des services

** Hors chapitre comptable 204

*** Source Direction Générale des Collectivités Locales "Les collectivités territoriales en chiffres 2018" - catégorie Communautés d'Agglomération